

ÉTHICOMETRE ÉTUDIANT — « VIOLENTOMETRE ETHIQUE EN STAGE »

Outil de la commission éthique de l'IRTS – conçu par et pour les étudiants de toutes filières avec l'appui des formateurs

ÉTHIQUE VIVANTE

Je participe régulièrement aux réunions.
Je peux faire relire mon écrit par les personnes concernées.
Je peux accéder à tous les outils d'accompagnement (institutionnels ...), je sais où trouver les informations.
J'ai une charge de travail adaptée (avec un emploi du temps planifié).
Je peux proposer de nouvelles pratiques.
Je peux parler et je suis écouté·e.
J'ai un·e référent·e à qui je peux m'adresser pour toute question.
J'ai accès aux textes réglementaires (accords d'entreprise, règlement de fonctionnement, code du travail...).

Les conditions de stage favorisent le respect des personnes accompagnées.

JE RESTE VIGILANT·E QUAND ...

Les réunions et les temps d'analyse de la pratique sont écourtés, décalés régulièrement ou sont inexistantes.
Il y a un décalage entre ce qu'on me demande de faire et ce qui est possible.
Je suis régulièrement seul·e sur le service ou avec le groupe de personnes accompagnées.
Mes écrits ne sont que rarement lus ou relus par mes collègues.
Les rendus des écrits ou les consignes de mes tâches de travail sont demandées au dernier moment. Je me sens mis sous pression constante. Tout est urgent.

RISQUES AVÉRÉS

Je manque de temps pour créer de la relation afin de répondre à des contraintes institutionnelles (changement de groupe inopiné, turn over, suppression de mes temps administratifs...).

Je suis exclu·e des réunions et/ou des temps d'analyse de la pratique.

Je n'étais pas attendu·e par l'équipe lors de mon arrivée.

Je ne suis pas accompagné·e par mon·ma tuteur·trice de stage ou maître d'apprentissage (je ne le·la vois pas, iel ne répond pas à mes sollicitations...).

J'ai peur de poser des questions à mes collègues.

Je suis averti·e au dernier moment des modifications de mes horaires (moins de 72h)

Je suis contacté·e en dehors de mes horaires de stage.

Mes collègues se permettent d'avoir des jugements de valeurs dans les écrits.

DANGERS

Je suis témoin d'une atteinte à la dignité et/ou aux droits fondamentaux des personnes accompagnées.
J'entends régulièrement des phrases humiliantes tel que « tu n'es que stagiaire ».
Je suis menacée de renvoi sans qu'une médiation ait été faite avec l'IRTS et/ou le CFA.
Je suis exposé·e à du chantage.
Je suis considéré·e comme un·e salarié·e avec la responsabilité que cela comporte.
Je dois maintenir physiquement une personne contre sa volonté (contention) à la demande de l'équipe.
Je dois administrer un traitement médicamenteux à la demande de l'équipe sans protocole.
J'ai l'interdiction de prendre des notes ou d'avoir un droit de regard dessus après modification.
Je dois signer des documents à la place des personnes accompagnées ou de leurs représentants légaux.
Je suis témoin de négligences, de harcèlement, de discriminations, de maltraitance ou de violence sur les usagers ou les collègues.
Je suis tenu·e de me taire alors que je constate un des dangers précédents